LE MAGAZINE

LABENNE

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2021 / N°53

MAXI #3

Parcours artistique
05 Juin > 01 Août 2021

Nature océane

Édito

Jean-Luc DELPUECH
Maire de Labenne

REGARDER **AU-DELÀ DE L'HORIZON ...**

Dans le dernier édito, je vous promettais une belle année ... et une liberté retrouvée. Mon optimisme naturel essayait sans doute de forcer le destin.

Malgré tout, nous retrouvons peu à peu le goût des choses et le plaisir des rencontres. Un seul bémol dans cette petite musique annoncée : LANDEUS Y TAPAS n'aura pas lieu cette année encore, hélas ! Pourtant, dès cet été et à la rentrée, la vie municipale reprendra un rythme normal sous la forme d'une démocratie coopérative annoncée qui nous permettra de retrouver la sérénité que parfois le COVID nous a volée et la solidarité sociale à laquelle notre Commune nous a habitués.

Certes il restera toujours quelques réactions isolées un peu égoïstes : « on ne veut pas que quelqu'un s'installe à côté » ou « pas d'aménagement collectif près de chez moi... », alors que l'intérêt collectif prime toujours sur les intérêts individuels. Cette attitude m'a rappelé la phrase de Boris Vian dans « L'écume des jours » : « Le plus clair de mon temps, je le passe à l'obscurcir ».

Par le partage de l'espace, par notre capacité à s'ouvrir aux autres, aux nouveaux, aux « parisiens », à « ceux des villes », nous sommes ou deviendrons landais.

Le beau temps qui arrive est une invitation à se retrouver pour « aller voir la mer » (comme l'on dit ici depuis toujours) sur le belvédère ou les promenoirs dunaires si prisés, pour découvrir les aménagements du Plan Plage (phase 2) dignes d'une vraie station balnéaire.

Sous influence « Nature Océane » on prendra plaisir à nouveau à parcourir notre plus grand terrain de jeux que sont les forêts privées et publiques préservées entre Bourg et Plage, au Nord et au Sud.

Quand on sait que 70% de notre territoire est forestier ou naturel dont 1 300 Ha de forêt et que l'enveloppe urbaine constructible longtemps identique à celle de 1999 a été rétrécie avec le P.L.U.I., l'on peut être fier d'avoir conservé et protégé ces espaces naturels et forestiers ouverts à tous.

Bien sûr, l'on accueillera des nouveaux arrivants de toutes conditions sociales dans les 3 ou 4 poches à urbaniser restantes ! Evidemment, en parallèle l'on devra améliorer les infrastructures internes au fur et à mesure de l'installation des services et des commerces !

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Antoine de St Exupéry)

Dans notre (petite) ville où l'on a le privilège d'être en 3mn dans le massif forestier ou sur les berges du Boudigau où l'on peut pratiquer la balade ou le vélo au quotidien, viendront en complément des installations nouvelles pour les associations et les jeunes, des aménagements culturels innovants et des mesures adaptées pour préserver les enjeux environnementaux majeurs.

Il nous tarde avec vous après cette longue et inédite mise en sommeil de la vie sociale de regarder au-delà de l'horizon pour éclairer notre avenir et non pas le noircir.

Aux beaux jours retrouvés, souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et à nos amis touristes.

À très vite.

Le Maire
Jean-Luc DELPUECH

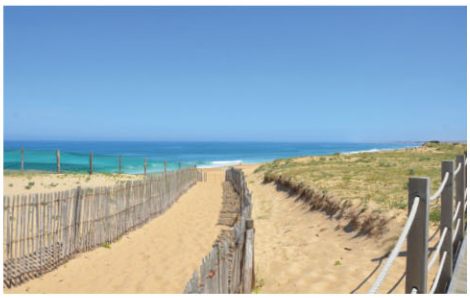

La Ville de Labenne a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce bulletin a été réalisé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".

LE MAGAZINE LABENNE

Magazine municipal n°53 Juin 2021 / N°ISSN 2678-2901
Ce numéro a été tiré à 3900 exemplaires
Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH
Réalisation : Service communication de la Ville de Labenne
Impression : Imprimerie MENDIBOURE - ANGLET
Crédits photos : Ville de Labenne / MACS / Office de Tourisme Intercommunal

Sommaire Juin 2021

04 Finances

06 L'interview du moment

07 LÉA (Labenne Eau & Assainissement)

08 Affaires sociales

10 Enfance & Jeunesse

12 Travaux

14 Brèves & Infos

16 Plan Plage Phase 2

18 Tourisme

19 Environnement

20 Sécurité / Médiation

22 Vie Culturelle

24 Animations & monde associatif

26 MACS

27 Expression politique

28 Infos Services

29 État civil

30 Économie

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES **2021**

Dans le contexte que nous connaissons tous, l'exercice de poser des orientations se révèle assez délicat ; les comparatifs avec les années précédentes ne sont pas forcément judicieux et la prudence incite à nous rapprocher des orientations 2020. Rappelons, pour le budget de la commune, que le compte administratif 2020 présente un solde positif de 2 799 150 € en fonctionnement et des restes à réaliser en dépenses d'investissement à hauteur de 765 000 €.

En effet, il est important de noter, qu'en raison de la crise sanitaire, de nombreuses opérations d'investissement n'ont pu se réaliser en 2020.

Autre élément très positif : la diminution de l'annuité de la dette en 2021 et en 2022. Cela pourrait permettre pour nos investissements, sans impacter le budget, un recours à l'emprunt aux alentours de 1 500 000 €. Cela dit, en 2021, nous pourrons éviter ce recours à l'emprunt, grâce à l'excédent reporté et grâce aux partenaires institutionnels (dotations et subventions notamment).

La bonne santé financière de la commune se matérialise également par une capacité de désendettement d'un peu plus de 4 ans. Ainsi, plus la capacité de désendettement est faible, plus la collectivité est solvable.

PAS D'AUGMENTATION des taux communaux

Les bons résultats constatés, notamment ceux issus du compte administratif 2020, nous permettent de stabiliser les impôts locaux. **Cette année encore, la taxe d'habitation, supprimée pour la plupart des foyers fiscaux**, est compensée (en partie) par le transfert de la taxe foncière du Département.

La taxe foncière sera maintenue à 16,46 (33,43 en ajoutant le taux départemental de 16,97) et la taxe foncière non bâti sera de 50,53 (le produit du foncier non bâti est peu significatif sur notre commune). **Rappelons que notre taux de Foncier Bâti est inférieur aux moyennes nationales et départementales et se situe parmi les plus bas des communes environnantes.**

SOCIAL
32%

SPORT
26%

SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal a adopté les subventions 2021 aux associations. La municipalité affirme de nouveau son soutien au monde associatif. **145 000 € ont été octroyés** dont **32% pour le social, 27% pour l'enseignement** (notamment pour les sorties pédagogiques des établissements), **26% pour le sport** et **15% pour la culture**.
À noter qu'un certain nombre de subventions, notamment dans le domaine culturel, ont été mises en suspens en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire mais seront réactualisées si nécessaire.

CULTURE
15%

ENSEIGNEMENT
27%

BUDGET **2021**

C'est un budget principal ambitieux et maîtrisé que le Conseil municipal de Labenne a voté le 15 avril dernier.
S'équilibrant à hauteur de 8 821 448 M€ d'euros en fonctionnement et 5 728 000 M€ en investissement, il confirme la volonté de la municipalité de poursuivre les actions en faveur de la qualité de vie des Labennais.

Ce budget est complété par 4 budgets annexes également adoptés : le camping municipal / la zone Housquit-Artiguenave / le lotissement Lou Paloumayres et le nouveau site des boxes artisanaux.

La commune entend poursuivre ses efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, maitriser l'endettement et maintenir un niveau constant d'investissements contrairement à l'année 2020 qui nous a imposé « une pause » contrainte par la crise sanitaire. Pour 2021, notre intéressante capacité d'autofinancement, nous permettra de faire émerger plusieurs projets conséquents.

Comment ce budget est réparti ?

Les recettes (impôts, subventions, dotations, revenus divers…) viennent équilibrer ce budget.
Une particularité dans ce budget : en dépenses d'investissement, l'achat de l'ex IHM (1 739 000 €) pour le compte du Conservatoire du Littoral à qui nous revendrons au même prix dans un délai le plus court possible.

TOTAL BUDGET COMMUNAL

14 549 448 €

Ci-dessous quelques exemples des principales dépenses

Enfance Jeunesse

Total : 2 145 000 €

Fournitures / Matériels / Subventions / Établissements scolaires
Nouvelle cantine / Travaux écoles et maison de l'enfance…

Sports / Culture Animations

Total : 1 079 000 €

Bibliothèque / Animations / Fêtes et cérémonies / Manifestations culturelles
Etudes et travaux stade / Études vestiaire dojo / Études tennis couvert / Travaux complexe sportif / Aires de loisirs…

Services au public (dont CCAS)

Total : 1 072 000 €

Service Social / Services généraux / Service Incendie / Publications - annonces / Matériels services...

Environnement Réseaux

Total : 1 378 141 €

Entretien voies et réseaux / Forêts et espaces boisés

Etudes éco quartier / Études place des Landais / Plan Plage / Programme enrobé domaine communal / Puisards / Espaces verts / Éclairage public …

Patrimoine Bâtiments communaux

Total : 372 000 €

Notamment travaux en régie.

Études extension Mairie / Travaux Église / Salle des fêtes / Agenda accessibilité / Lôt peinture bâtiments…

Matériels Services Municipaux

Total : 361 303 €

Fournitures / Matériels divers / Achat véhicules...

Charges de personnel et frais assimilés

Pour l'ensemble, plus de 4 millions d'euros

L'**interview** du moment

Maya AUGUSTE
Service Urbanisme & environnement

Un nouveau visage au service de l'urbanisme

Nous sommes allés à la rencontre du nouveau visage du service de l'urbanisme de la Ville de Labenne. Il s'agit de Maya AUGUSTE. Nous lui avons proposé de se présenter afin que les résidents de Labenne la connaissent.

« J'occupe depuis le début du mois de mars 2021 un poste d'assistante urbanisme au sein de la ville de Labenne. J'ai eu un bon accueil et mes collègues m'ont aidée à prendre mon poste au service de l'Urbanisme.

Suite à des études en urbanisme et projets urbains à Grenoble où j'ai eu une expérience en rénovation urbaine et dans le développement durable (changement de comportements), j'ai obtenu un diplôme de Master d'Urbanisme et Projets Urbains.

Pendant 3 ans j'ai occupé un poste d'assistante urbanisme et cadre de vie à la mairie de Labouheyre. Depuis, j'ai acquis de l'expérience au sein des municipalités de Saint Georges de Didonne (Charente Maritime) à côté de Royan et de Ciboure dans le Pays Basque.

J'ai à cœur de faciliter les démarches et d'effectuer le suivi des autorisations d'urbanisme (permis de construire,...) selon les réglementations en vigueur évidemment.
J'ai la conviction aussi que chaque citoyen peut participer à la construction de sa ville et je suis donc à l'écoute des Labennais dans ce cadre-là aussi.

C'est avec plaisir que je vous accueillerai si vous en avez besoin. À bientôt. »

LABENNE
Nature Océane

19 Mai 2021

La POSTE

Nos réf. : JLD/KS
Objet : Bureau de Poste de Labenne

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le mécontentement des habitants de Labenne qui à plusieurs reprises ont trouvé parfois porte fermée à La Poste de Labenne et parfois, comme vous le savez, une fermeture entière le samedi matin.

Ceci est d'autant plus incompréhensible que nous avons eu l'évolution de population la plus importante de Nouvelle Aquitaine depuis 2 ans et que de très nombreux commerces viennent de s'installer en centre-ville.

Nous venons également de livrer 12 lots artisanaux, 6 boxes pour artisans et services et un commerce à proximité.

Aussi, je vous demande de nous confirmer que ce service postal important pour les habitants sera conforté et renforcé.

Nous serons très attentifs, comme la population, aux évolutions de La Poste de Labenne.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
J.L. DELPUECH

La Poste : « coup de gueule numéro 2 !

Dans le bulletin municipal d'octobre 2020, nous vous informions d'un 1er « coup de gueule » exprimé par la municipalité concernant les horaires d'ouverture de ce service public.

La Poste avait fait machine arrière ! Découvrez ci-contre le nouveau « coup de gueule » à travers le courrier adressé par Monsieur le Maire.

Nous espérons ainsi une nouvelle amélioration de ce service public essentiel !

LABENNE
Eau et Assainissement

Petite flaque, **gros dégâts**

Le 15 Janvier 2021, en pleine période de pluie et de remontées des nappes phréatiques, un affaissement de chaussée Rue des Dahlias a attiré l'œil des techniciens de la régie.

Au même moment le niveau du château d'eau diminuait sans cause…

Quelques coups de pelle après, le diagnostic était impressionnant : l'affouillement du sous-sol par les remontées de nappe phréatique avait provoqué une cavité souterraine entrainant une casse de tuyau d'assainissement et de son voisin, le tuyau d'alimentation d'eau potable.

Dès lors c'est un hydrojet hyper puissant qui a entrainé une disparition du sous-sol et de la voirie : les photos ci-contre, et la taille des hommes dans le trou donnent une idée des dégâts qui seront finalement réparés en moins de quatre jours.

Une résidence autonomie à Labenne

Avec pour objectif de créer 300 places en résidence autonomie, un appel à projets a été lancé par le Conseil départemental des Landes pour favoriser le maintien à domicile et l'habitat inclusif des aînés. La commune de Labenne a déposé un dossier. **Philippe Hirigoyen**, adjoint au Maire en charge des affaires sociales et du logement et **Rémi Batifoulié**, directeur de l'Institut Hélio Marin (IHM) de Labenne, vous présentent ce projet.

Bulletin Municipal : Pouvez-vous nous présenter ce projet de résidence autonomie ?
Philippe Hirigoyen : La Résidence Autonomie a été imaginée pour permettre aux personnes âgées ou déficientes de vivre une étape intermédiaire entre le maintien à domicile et l'accueil en établissement pour personnes âgées ou dans un établissement spécialisé. L'accueil des Résidents doit concourir au maintien et au développement de l'autonomie.
Le projet comprend 25 logements de type 2. Ils seront tous conçus avec un coin cuisine intégré à la pièce de vie (Séjour), une salle d'eau adaptée aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et une chambre avec un placard de rangement. La Résidence proposera une salle commune avec une petite cuisine permettant de réchauffer des plats ou préparer des « goûters ». Cette salle permettra d'organiser des animations pour l'ensemble des Résidents.
Les aménagements extérieurs compléteront cette volonté d'autonomie et de lien entre les résidents avec des bancs et des parterres engazonnés et plantés d'arbustes ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux de boules. Il est également envisagé un arrêt de bus à proximité pour permettre une liaison vers les commerces du bourg ou vers la plage.
Il s'agit d'accompagner 25 résidents seuls ou en couple pour une avancée dans le grand âge avec plus d'autonomie.

BM : Quel est le rôle de l'IHM dans ce projet ?
Ph. Hirigoyen : L'IHM sera étroitement associé au fonctionnement de la Résidence Autonomie en tant que partenaire.
Il aura, avec son pôle ressource, pour mission d'évaluer un bilan gérontologique de manière régulière avec les résidents.
L'accompagnement paramédical pourra être réalisé par les services de l'IHM au libre choix des résidents (Kiné, ergothérapeute…).

BM : Quel est le plan de financement prévu ?
Ph. Hirigoyen : Le budget de l'opération est estimé à 2 948 800 € comprenant les travaux nécessaires à la réalisation du ou des bâtiments, ainsi que le montant des divers intervenants.
À ce stade de l'étude, nous avons espoir d'obtenir un certain nombre d'aides dont la participation du Département évalué à 11 000 € par logement. Il est également probable que nous obtenions une participation de la Communauté de Commune Maremne Adour Côte Sud.

BM : Avez-vous des éléments sur le calendrier de réalisation ?
Ph. Hirigoyen : Consultation de la maîtrise d'œuvre au mois d'octobre 2021 et choix au mois de novembre 2021, sous réserve de l'avis favorable du Département.
Étude et dépôt du dossier de demande de permis de construire et élaboration du dossier de consultation des entreprises entre le mois de décembre 2021 et le mois de Juin 2022.
Livraison de la Résidence envisagée pour le mois de juin 2023.

Philippe **HIRIGOYEN** / Rémi **BATIFOULIÉ**

Bulletin Municipal : Tout d'abord, quelle est la situation actuelle de l'IHM ?
Rémi Batifoulié : L'IHM et ses résidents se portent bien, en phase avec la situation sanitaire nationale : il se projette sereinement sur un retour vers une vie sociale normale grâce à la couverture vaccinale, indispensable, de ses résidents, de ses patients et de ses professionnels.

BM : Comment traversez-vous cette crise sanitaire ?
Rémi Batifoulié : Nous avons traversé et traversons cette crise épidémique grâce à la solidarité de toutes les équipes de l'IHM que je remercie très chaleureusement pour leur engagement quotidien sans faille. Nous poursuivons nos objectifs de prévention, et de protection de toutes et tous.

BM : Quel est votre avis sur ce projet de résidence autonomie ?
Rémi Batifoulié : C'est l'excellent projet d'avenir pour les personnes âgées en perte d'autonomie, comme solution intermédiaire entre le domicile, où elles vivent souvent seules et éventuellement un jour une institutionnalisation en établissement. Il trouve tout son sens dans une commune comme Labenne.

BM : Quel sera le rôle de l'IHM dans ce projet ?
Rémi Batifoulié : L'IHM aura un rôle de partenaire en tant que prestataire de services de cette Résidence Autonomie, portée et gérée par la Commune de Labenne, à travers la possibilité de réaliser des évaluations, des bilans et des diagnostics gérontologiques tout au long du séjour des personnes qui intégreront et vivront dans la résidence autonomie. Les maîtres-mots du partenariat seront l'expertise et la proximité, au sein de ce pôle de santé gériatrique labennais.

Les comptes du CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)

Avec le report des résultats antérieurs, le CCAS, à travers le compte administratif, présente pour l'année 2020 un bilan positif :

>> Un excédent d'exploitation de 35 860 €
>> Un excédent d'investissement de 6 632 €

Le budget 2021, quant à lui, s'équilibre à 128 860 € en fonctionnement et 12 473 € en investissement.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) bénéficiera de 45 000 € de subvention communale (+ 5000 €). Rappelons que le CCAS a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 66 000 € en 2020, somme nécessaire pour faire face à la crise sanitaire notamment pendant le 1er confinement.

Il est important de souligner que le CCAS a parfaitement tenu son rôle pendant cette année « particulière ». La banque alimentaire et l'épicerie sociale, malgré une interruption lors du 1er confinement de 2020, poursuivent leur mission de soutien aux plus fragiles. L'accompagnement pour les aides sociales et les aides au logement se poursuivent également tout comme la navette services et le portage des repas.

Nous tenons de nouveau à réitérer nos remerciements à tout le réseau de bénévoles qui œuvrent au quotidien sur notre commune et aux salariés de la commune qui n'ont jamais cessé d'être opérationnels durant la crise sanitaire.

Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

05 59 45 46 60 / Madame Nathalie KORO

Ma Commune ma Santé

La commune de Labenne va s'associer au dispositif « Ma Commune ma Santé », en partenariat avec ACTIOM, association à but non lucratif.
ACTIOM a pour but de favoriser l'accès aux soins au plus grand nombre et à moindre coût, en proposant gratuitement son expertise pour trouver des solutions de couverture individuelle adaptées aux besoins de chacun. Elle veille également au suivi et au service rendu par les mutuelles. L'adhésion à une mutuelle du dispositif est ouverte à tous, demandeurs d'emplois, étudiants, fonctionnaires et agents territoriaux, professions libérales, commerçants, intérimaires, familles, séniors et toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'accord national interprofessionnel et souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire sans aucune limite d'âge et sans questionnaire de santé.

Dès la convention signée entre notre commune et l'association ACTIOM, des permanences seront assurées sur la commune par des référents. Les renseignements sont à prendre auprès du CCAS.

Vide-grenier solidaire

LES IDÉES DU CMJ

Le principe est d'organiser une collecte puis une vente dont les bénéfices seront redistribués à une association d'aide aux personnes en difficultés.

Cette action solidaire aura lieu au dernier trimestre.

Les jeunes proposent que des choses de qualité et en état de fonctionnement soient collectées : jouets, matériels de sport, vêtements…

Ces produits seront ensuite revendus lors de ce vide-grenier.

L'argent récolté ainsi que le matériel non vendu seront donnés à une association pour redistribution à ses bénéficiaires.

Une course de trottinettes sera également organisée durant cet après-midi afin d'apporter un peu de « fun », sans oublier un copieux goûter pour tous.

Conseil Municipal des Jeunes de Labenne

Nos jeunes élus ne manquent pas d'idées !

Le nouveau Conseil Municipale des jeunes (CMJ), installé au mois de janvier 2021, travaille d'arrache-pied sur de nombreux projets, en lien bien sûr avec le Conseil Municipal des « adultes ». Certaines actions sont déjà concrétisées et d'autres verront le jour au cours de l'année.

Installation de bacs à marées, distributeurs de sacs à déjections canines, chantiers citoyens, organisation d'un vide-grenier solidaire, sont les dossiers de cette année.

Selon les thématiques, vous trouverez plus de détails sur ces actions tout au long de ce bulletin (pages 09, 11, 14 et 16).

Félicitations à tous ces jeunes et à leurs encadrants !

Conseil Municipal des Jeunes de Labenne

Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Le PEDT est un outil de coopération éducative chargé de créer du lien entre les temps de vie des enfants (scolaire, péri et extrascolaire). Il est en phase d'évaluation et d'écriture de sa troisième version sur notre commune. Le dossier doit être déposé auprès des services de l'Etat fin juin.

Sa valeur ajoutée se trouve dans la synergie créée par la coopération des acteurs éducatifs permettant la construction de parcours éducatifs cohérents pour les enfants. Le périmètre du projet concerne les tranches d'âges de 0 à 18 ans et cours sur les trois prochaines années scolaires.

Les grands axes à l'étude pour les trois prochaines années concernent :

>> La modification des horaires scolaires afin de permettre la réalisation par les enseignants des Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC) durant la pause méridienne. Cette modification entrainerait un changement des horaires sur les 3 écoles.

>> La structuration de la pause méridienne par la proposition d'activités aux enfants.

>> L'aménagement des cours de récréation et des espaces de vie collective afin de réduire le stress et fluidifier les déplacements au sein des établissements.

>> L'enrichissement du territoire d'équipements en libre accès permettant aux familles de pratiquer des activités sportives épanouissantes.

>> La phase d'étude d'impact de la création d'écoles de cycles.

Relais Information Jeunesse

Les services de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud ont proposé aux communes disposant d'accueils de jeunes de développer un service d'information jeunesse.
L'objectif est de mieux diffuser l'information jeunesse sur tout le territoire. Cette information est actuellement en grande partie centralisée à l'Escale Infos de Capbreton.

Ainsi, le service sera bientôt en mesure d'accompagner les jeunes dans leurs recherches de stages, de jobs d'été, de proposer des informations sur l'ensemble des thématiques liées à la jeunesse comme le montre le schéma ci-joint.

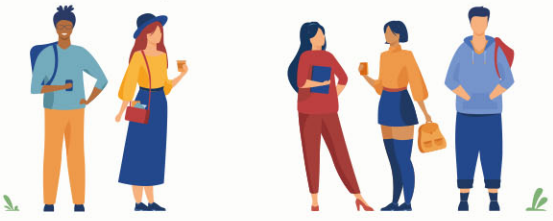

CHANTIER CITOYENS

Les chantiers citoyens sont organisés chaque année en collaboration avec le département des Landes.

Pour Labenne, l'action a eu lieu les 6 et 7 Mai 2021. Elle a permis à 450 enfants scolarisés du primaire au collège de participer au nettoyage de la dune de Labenne.

Un grand merci aux enfants et aux enseignants pour leur engagement.

Conseil Municipal des Jeunes de Labenne

Périscolaire

L'accueil péri et extrascolaire se fait sur trois sites différents, chacun rattaché à une école.

Les Pitchouns 3-6 ans (4 animatrices) -> Ecole Aliénor d'Aquitaine

Les Loustics 6-11 ans (5 animatrices) -> Ecole Yves Ulysse

Les Moussaillons 3-11 ans (5 animatrices) -> Ecole Océane

Faisons connaissance avec les animatrices qui sont un rouage essentiel dans la vie quotidienne des enfants et des parents. Merci à elles !

Bulletin Municipal : Comment définissez-vous votre poste ?
Equipe animatrices : Accueillir et accompagner les enfants dans la bienveillance et le bien-être pour bien démarrer et finir la journée.
L'équipe met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au cadre règlementaire des accueils. Notre rôle est de prendre le relai des parents le matin et des enseignants après l'école. Le périscolaire est un temps transitoire entre la maison et l'école. Nous effectuons ces missions dans l'objectif de garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.

BM : Quelles sont vos tâches principales au quotidien ?
Equipe animatrices :
> Accueillir les enfants et les familles
> Encadrer par l'animation un groupe d'enfants
> Assurer le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
> Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
> Planifier et organiser les projets d'activités socio-éducatives
> Veiller au bien-être de l'enfant de façon individuelle et collective
> Appliquer les règles d'encadrement de sécurité et d'hygiène selon les directives gouvernementales (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)
> Participer à des actions de formation pour pouvoir offrir aux enfants un accueil de qualité.

BM : Quelle est l'activité que vous préférez réaliser ?
Equipe animatrices : Chaque animatrice a sa préférence dans les activités proposées.
Quelques exemples : Créations-bricolage avec du matériel de récupération / Jardinage et activité culinaire / Grands jeux extérieurs et jeux sportifs. Chacune a ses propres compétences ce qui permet un large choix d'activités au sein de nos accueils.

Nos objectifs pour l'année à venir qui nous tiennent à cœur :
(Au travers de divers projets et actions menés tout au long de l'année)
> Développer le bien vivre ensemble
> Sensibiliser à la protection de notre environnement
> La Famille au Centre : Fête des Mômes, Soirée de Rentrée
> En étroit partenariat avec les acteurs locaux : Ecoles, Institut Hélio Marin, MACS, Opéra des Landes, Associations (Labenne à jeux, Ailleurs sous la pluie, Luluoceanyoga…)
> En participant à des évènements sur le territoire : exposition Cachettes, Téléthon, marché de Noël, MAXI, Rencontres enchantées, marché des producteurs…

BM : Pouvez-vous nous raconter une petite anecdote professionnelle ?
Equipe animatrices : Voici quelques retours des enfants qui nous ont bien fait rire :

« Qu'est-ce-que tu feras comme métier quand tu seras plus grande ? »

« Je voudrais me marier avec toi, même si tu es trop grande ; ce n'est pas grave on achètera un grand lit »

« A ton époque, est-ce que tu as connu les dinosaures ? »

« Qu'est-ce que vous faites au centre le week-end quand on n'est pas là ? »

« Ils sont trop beau tes tatouages, moi ma mère elle en a pas parce qu'elle aime pas les malabars »

POINT TRAVAUX

LA MAIRIE TRAVAILLE POUR L'AVENIR ET VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX

Restaurant scolaire

Le chantier du futur restaurant scolaire se poursuit et se déroule parfaitement. La pose de la toiture est en cours. La livraison du restaurant est toujours prévue pour le printemps 2022. Ce bâtiment, sur 2 niveaux, accueillera une salle de restauration pour les maternelles et une pour les primaires.

Vous pouvez suivre l'avancement des travaux (photos) sur les sites Facebook et internet de la ville.

L'église bientôt en travaux

Le clocher de l'église Saint Nicolas ayant besoin d'une restauration, le chantier débutera en septembre 2021 et durera environ 4 mois. Pendant cette période, les cloches ne sonneront pas ! L'église sera fermée au public mais toutes les cérémonies y seront maintenues (baptèmes, mariages, obsèques, messes)

Réhabilitation des vestiaires du football

Les conditions d'accueil des équipes de jeunes devaient être améliorées. Les services techniques de la ville ont rénové et scindé les anciens locaux en 2 vestiaires disposant de wc et de douches.

Un grand merci à eux et ... bons matchs les petits !

Ouverture des boxes artisans

Tout au long de l'avenue Charles de Gaulle, la municipalité a fait le choix de ne pas disséminer les commerces en créant une zone principale commerciale et de services, facile d'accès, située entre les 2 ronds-points principaux.

En arrière des commerces, le long de la voie ferrée, une bande de terrain appartenant à Réseau Ferré de France restait en friche ; la commune de Labenne a pu l'acquérir en 2016. L'idée était de réhabiliter ce terrain en centre-ville pour la réalisation de boxes pour les artisans.
Avec cette création, l'objectif de la municipalité est double :

>> Répondre à la demande d'artisans

>> Optimiser un espace en effet « perdu » et le rendre propre avec ces structures neuves et des parkings adaptés inclus dans le projet.

En 2020 le projet a été confié à l'entreprise locale France Métal spécialiste de tôlerie et chaudronnerie industrielle implantée à Labenne. Deux entrepôts de 150 m² ont été vendus aux commerces riverains et 6 boxes de 50 m² ont été cédés à des artisans de Labenne ou voisins en manque de locaux : un électricien, un peintre, un loueur réparateur de cycles et un menuisier, entre autres. Un commerce de 136 m² est aussi prévu. Clin d'œil de l'histoire, comme un trait d'union entre deux époques, la voie de desserte des boxes a été baptisée « Allée des fabricants réunis » du nom de l'ancien commerce de meubles longtemps implanté à cet endroit.

Bloc sanitaire à la plage

Pour le confort de tous un bloc sanitaire a été installé sur le parking de la plage.

Ce sanitaire est
>> aux normes PMR
>> avec chasse d'eau automatique, auto-lavant/auto-désinfectant (y compris le sol)
>> accessible toute l'année de 6h à 22h

Ce nouvel équipement est opérationnel depuis fin mars.
Merci aux Services Techniques de la Commune pour la préparation et la finalisation de ce chantier.

Chemin de la station

Réfection de la voie du Matecul (chemin de la station d'épuration). Afin de respecter au maximum le côté naturel, le chemin a été remis en état avec de la grave calcaire (l'option de l'enrobé ayant été rejetée).

Création de noues de part et d'autre du chemin pour canaliser les eaux pluviales.

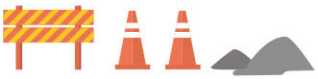

Coût des travaux : 20 221€

Éclairage piste cyclable

Afin de sécuriser la piste cyclable entre le collège et le point tri, l'éclairage public a été installé. Nos chères têtes blondes vont pouvoir se rendre en cours en toute sécurité.

Coût des travaux : 42 000€

INFOS DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

La société PIXL, créée pour porter le projet de déploiement de la fibre sur les Landes, a débuté les travaux sur Labenne au mois d'avril avec la pose du NRO (Nœud de Raccordement Optique) au niveau de la zone artisanale Berhouague.

Initialement prévu sur 10 ans (2017-2026) et suite à l'arrêt du soutien financier de l'Etat pour la phase 2 (2022-2026), le Département des Landes a reconsidéré l'objectif initial en répondant à un Appel à Manifestation d'Engagement Local : desserte en très haut débit de 100 % des landais fin 2022, soit 201 600 prises par le SYDEC (96 600) et la société ALTITUDE INFRA (105 000) selon un cahier des charges identique.

Les travaux vont se poursuivre durant l'année 2021 et 2022. Environ 90 km de câbles de fibres optiques sont prévus sur la commune : 72 % en souterrain et 22 % en aérien (en fonction des réseaux télécom déjà existants), et 6 % à créer.

Le déploiement auprès des abonnés au fur et à mesure

Les premières habitations à être éligibles à la fibre le seront fin 2021, les dernières en décembre 2022.

Cela dépendra de l'avancement des travaux sur les différents secteurs de la commune.

L'objectif est le déploiement pour 100 % des Landais d'ici fin 2022.

Dès que ce sera opérationnel, les fournisseurs d'accès internet (Orange, Bouygues, SFR, Free, ...) se positionneront auprès des habitants pour proposer les abonnements fibre pour ceux qui le souhaitent.

Retrouvez toutes les informations sur :

www.pixl-fibre.fr

contact@pixl-fibre.fr pour poser toute question utile.

Ian MUYLLE / Jules POTEL (Stagiaires Engagement citoyen)
Mathias PRZYGODA / SIMON DEL BONO (Moniteurs)
David LEFEVRE Président LOSC SURF

Engagement citoyen

Ce dispositif proposé par le département des Landes permet aux jeunes de trouver des ressources afin de passer le permis de conduire en contrepartie d'un engagement dans une démarche citoyenne.

Dans ce cadre, le service jeunesse de Labenne accueille des jeunes tout au long de l'année (2 à ce jour) mais la demande étant plus importante que notre offre, un appel a été lancé aux associations. 2 d'entre elles ont répondu favorablement.

La Benne à jeux et le Surf Club accueillent donc trois jeunes qui viennent les aider dans leur fonctionnement à hauteur de 40h réparties sur 2 mois minimum.

Saluons l'engagement des jeunes et des associations !

Nous espérons pouvoir encore accueillir très vite des jeunes volontaires et motivés !

Distributeurs de sacs à déjections canines

LES IDÉES du CMJ

La propreté et la préservation du cadre de vie de Labenne font partie des préoccupations majeures des jeunes (et des adultes bien sûr !).

À ce titre les membres du CMJ ont souhaité la réinstallation de distributeurs de sacs à déjections canines.

Cette action, déjà mise en place à Labenne il y a quelques années, va revoir le jour cet été avec quelques ajustements.

Cette nouvelle expérience se fera avec des sachets en carton recyclés dont l'utilisation ne pourra pas être détournée en sacs-poubelle domestiques, ou volés, comme lors du précédent essai.

Un tutoriel vidéo sera réalisé pour expliquer aux propriétaires d'animaux domestiques comment utiliser le dispositif et rappeler que notre belle commune n'est pas une litière à ciel ouvert !

3 distributeurs seront installés sur la commune :

>> théâtre de verdure
>> plage centrale
>> pont du Boudigau.

Conseil Municipal des Jeunes de Labenne

PanneauPocket
une application pratique

Pour mieux vous informer, la municipalité a mis en place une application mobile téléchargeable gratuitement via une application de votre téléphone ou de votre tablette
(« Play Store », « AppStore », AppGallery » selon le modèle)
ou sur votre ordinateur :
app.panneaupocket.com

Dans un souci de déploiement d'une politique publique de sobriété numérique et d'un numérique responsable, permettant notamment de réduire l'impact environnemental, c'est la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud qui prend à sa charge l'abonnement des communes à l'application.

Avec elle, vous pouvez par exemple mettre Labenne en « favoris » et recevoir automatiquement nos infos par le biais d'une notification. En téléchargement gratuit, sans publicité, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle.

Vous serez ainsi informés en direct : actualités de la commune, informations pratiques, événements locaux, alertes, seront dorénavant accessibles très facilement.

LE COVID EST TOUJOURS LÀ
ENSEMBLE, CONTINUONS L'EFFORT

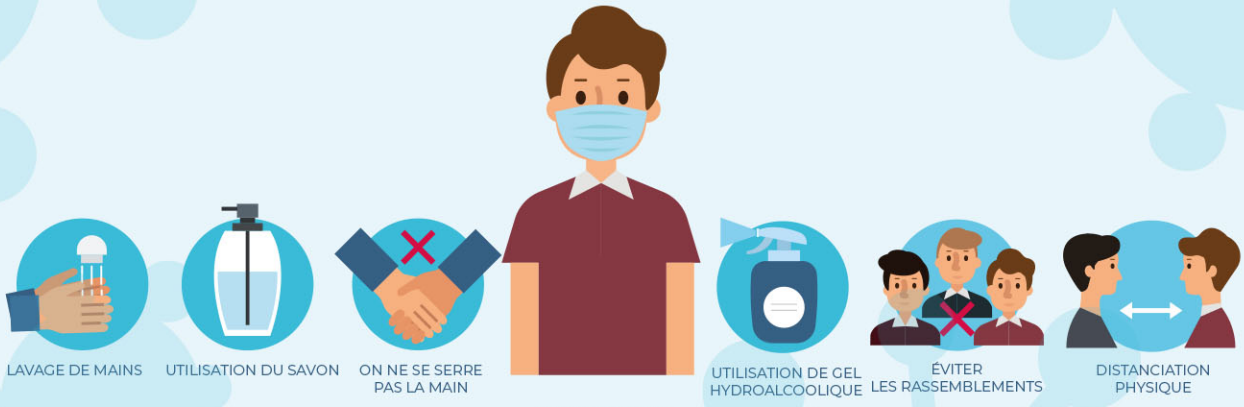

PORT DU MASQUE **OBLIGATOIRE**
dans certaines circonstances détaillées
dans l'**Arrêté CAB/DSEC/SIDPC n°2020-611**
disponible sur le site de la ville **www.ville-labenne.fr**

ON NE SAIT JAMAIS QUAND ON CROISE LE VIRUS. MAIS AU MOINS, ON SAIT QUI ON A CROISÉ.

En cas de test positif, je communique la liste de tous mes contacts récents à mon médecin traitant
et à l'Assurance Maladie pour qu'ils puissent les alerter,
et j'alerte les personnes que j'ai croisées grâce à l'application #TousAntiCovid.
En identifiant les personnes contact, je participe à ralentir la propagation de l'épidémie.

Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

l'Assurance Maladie

Santé publique France

#Plan plage Phase 2

Montant total des travaux
635 674 € TTC

Début des travaux le **12 avril**
Livraison (sauf plantations) fin juin

Cette deuxième phase du PLAN PLAGE a pour vocation d'embellir les allées « des dunes » (Allée de l'Hélio Marin et Promenade des Pyrénées) tout en gardant le caractère naturel des lieux.

Le réaménagement des voiries en zone 30 a permis :
--> La création d'un cheminement piéton
--> La création de stationnements sol naturel et dalles alvéolées
--> Une finition platelage bois déroulant sur les promenoirs piétons sur la dune
--> Un emplacement de tri sélectif

L'objectif, en améliorant le confort de l'accès à la plage par les promenoirs Nord et Sud, est de supprimer la fréquentation sauvage à travers ce milieu fragile et exceptionnel que sont nos dunes littorales.
Ces travaux, comme lors de la 1ère phase, sont réalisés dans le plus grand respect de ce milieu protégé.

À vous, promeneurs, surfeurs, pêcheurs, merci de suivre les consignes de cheminement et merci de respecter ces lieux.

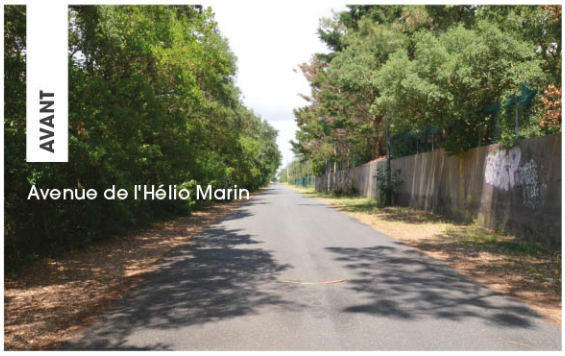

BACS À MARÉES

LES IDÉES DU CMJ

Les jeunes conseillers ont travaillé sur le projet d'installation de bacs à marées aux trois entrées/sorties de plage de Labenne (Centrale, Chapelle, Promenade des Pyrénées).

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une **démarche initiée par le Département des Landes et le Syndicat mixte du littoral Landais.** Ces collecteurs permettent de regrouper en un seul et même endroit les déchets récoltés afin d'éviter qu'ils ne soient ramenés à la mer par le vent ou éparpillés dans la dune. Mais attention, sur une plage, il ne faut pas tout ramasser. Les bacs à marées n'ont pas vocation à remplacer les poubelles et ne peuvent accueillir tous les détritus. Les déchets ménagers n'ont, par exemple, pas leur place dans ces bacs. Alors pour plus d'efficacité, respectez les informations indiquées sur les bacs.

L'installation des bacs interviendra au mois de septembre. Les jeunes ont prévu de réaliser un tuto vidéo afin d'expliquer la démarche à la population. Un travail sera également fait en lien avec l'association Ekolondoï afin d'organiser une journée d'inauguration. Des ateliers de découverte de l'environnement et la fabrication de seaux à marées en matériaux recyclés (qui serviront au ramassage) seront proposés.

Conseil Municipal des Jeunes de Labenne

#Plan de coupe voirie

Allée de l'Hélio Marin

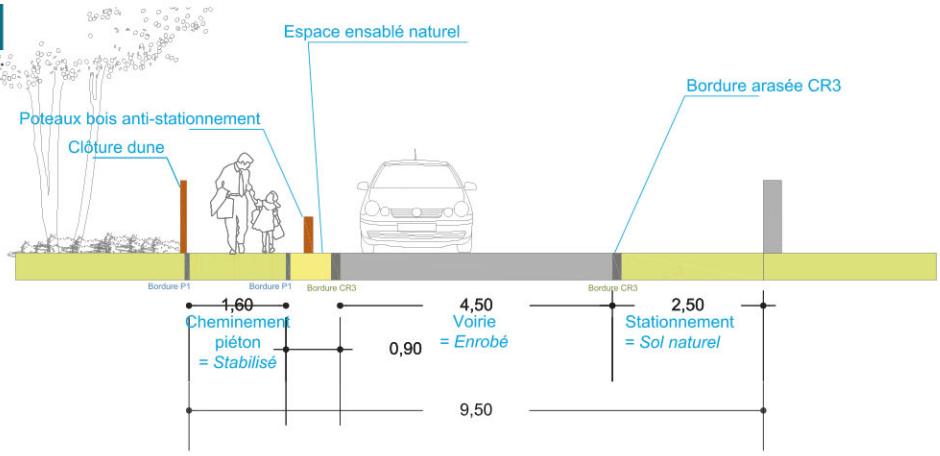

Promenade des Pyrénées du rond-point de l'Europe jusqu'au point tri

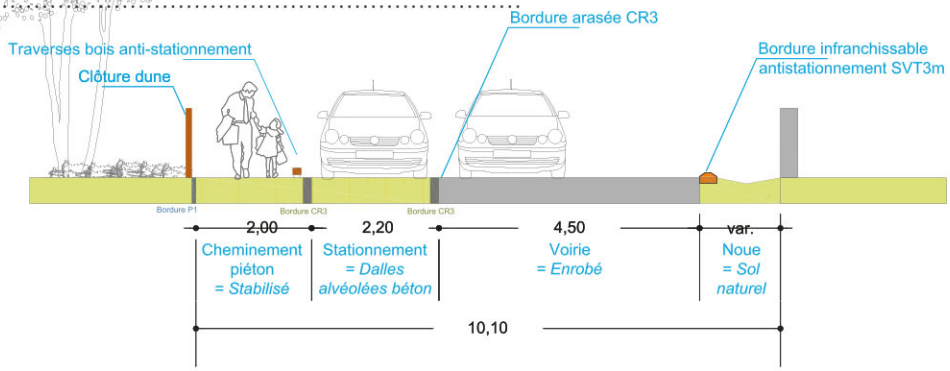

Promenade des Pyrénées du point tri jusqu'à la colonie Casanova

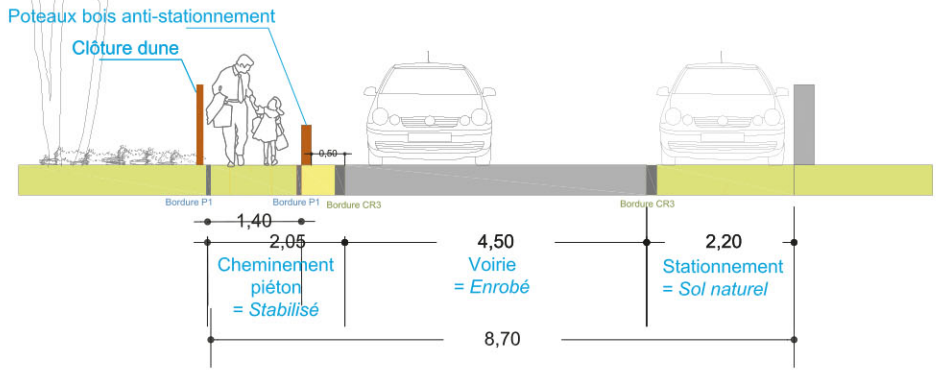

Tri sélectif / Promenade des Pyrénées

>> Tri sélectif : conteneurs semi-enterrés avec accès sécurisé

>> Passage protégé pour les camions du SITCOM

>> Végétalisation sur le devant

Les travaux seront interrompus pendant la période estivale

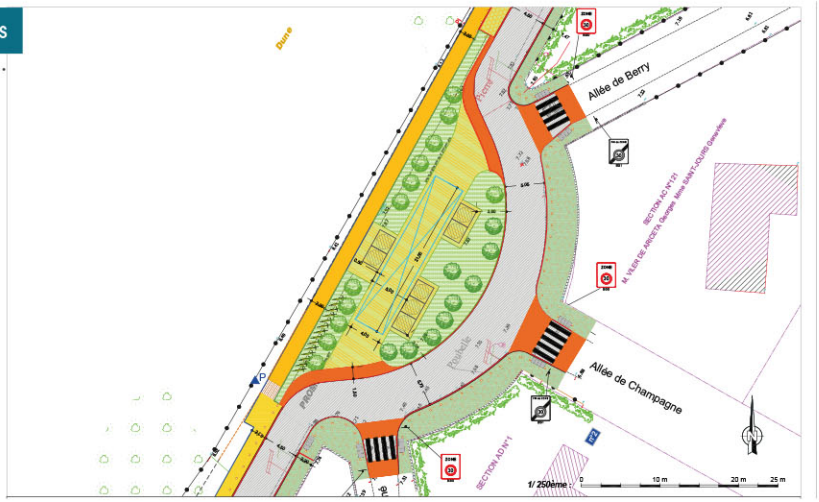

Crédit photo : **Office de Tourisme Intercommunal**

Le Guide de l'Office de Tourisme dans votre boîte aux lettres

Comme en 2020, les départs en vacances seront encadrés et la destination France sera une nouvelle fois plébiscitée. Si l'on s'attend à une forte affluence estivale sur la Côte Sud des Landes, l'Office de Tourisme Landes Atlantique Sud a aussi tenu à adresser un message réservé aux locaux qui ont la chance de vivre à l'année sur cette destination prisée des vacanciers.

Le nouveau Guide produit par l'OTI a ainsi été diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de MACS durant le mois de mai avec la volonté d'inviter chaque habitant à « pousser les portes » de son territoire et à s'engager dans des micro-aventures autour de chez lui.

Ce guide, fourni en bons conseils et surprises, est donc à garder précieusement à portée de main, et à feuilleter au gré de ses envies et des différents univers à découvrir.

Camping municipal « Les pins bleus »

En ces périodes sanitaires incertaines, le camping municipal ne déroge pas à la règle de l'adaptabilité, propre à toute les structures accueillant du public. Malgré toutes ces contraintes, la saison 2020 fut un gros succès de fréquentation en haute saison.

Pour ce qui concerne la saison 2021, le plein est fait quant aux réservations et l'été sera chaud aux Pins Bleus ! L'avant-saison sera à nouveau perturbée par l'absence de l'habituelle clientèle Ibérique encore contrainte sanitairement dans ses déplacements transfrontaliers.

Cette année, si les investissements structurels sont en pause, la philosophie éco-responsable sera le maître mot de l'action du camping vers ses fidèles clients. Avec, en priorité, un important effort fait sur la consommation globale d'eau.

À noter enfin, la nette augmentation des hébergements des cyclotouristes empruntant la Vélodyssée, une autre façon de voyager qui fait découvrir les Landes au travers de son important réseau de pistes cyclables.

Tous à la plage...
avec la nouvelle webcam

Par n'importe quelle météo, quelle que soit la période de l'année, vous pouvez profiter en temps réel de la plage avec notre nouvelle webcam installée sur le poste de surveillance.

Avec une vision à 180 degrés, il est dorénavant possible d'admirer le site 24 h / 24 et 7 jours sur 7.

Le littoral s'ouvre ainsi aux internautes !
Rendez-vous sur le site internet de la ville www.ville-labenne.fr

Profitez-en !

Arbres remarquables

La commune lance un inventaire des arbres remarquables présents sur son territoire qui contribuent à la qualité de notre paysage.

Vous connaissez un arbre hors du commun par sa taille, sa forme, son âge, son esthétisme, sa rareté ou par les évènements historiques qui lui sont rattachés ?

Vous voulez le proposer à l'inventaire des arbres remarquables ?
Pour nous transmettre vos propositions, rendez-vous sur le site de la ville www.ville-labenne.fr rubrique "Vie Locale / Environnement et cadre de vie" pour télécharger le formulaire.

Adressez-le ensuite, au plus tard le 1er septembre 2021, au service Urbanisme
✉ urbanisme@ville-labenne.fr

Vos suggestions seront ensuite étudiées par une commission constituée à cet effet, qui se chargera de juger du caractère remarquable de l'élément signalé.
Merci de votre participation !

1 chemin, 1 école

Le maintien et la valorisation de notre patrimoine sont mis en exergue avec ces panneaux pédagogiques. Ce projet, initié en 2010, était le fruit d'un travail réalisé par les élèves de l'école Yves Ulysse.

Cette action avait été menée dans le but que ce chemin soit utilisé par tous afin d'aider au respect de l'environnement. Les sentiers balisés forment ainsi une boucle à travers bois, depuis l'océan jusqu'à la porte de l'école offrant plusieurs haltes avec panneaux pédagogiques pour découvrir et apprécier notre environnement et le patrimoine historique de la commune.

Avec l'usure du temps, ces panneaux avaient besoin d'un rafraichissement. Profitez vite de cette balade !

Surveillance Plage

Au regard des nombreuses demandes d'évolution, la surveillance de la plage cet été débute une semaine plus tôt et se terminera une semaine plus tard.
Ainsi, les Nageurs Sauveteurs civils sont en poste depuis le 7 juin.

Voici les horaires définis pour la saison 2021:
> Du 7 juin au 1 juillet 2021: surveillance de 12h30 à 18h30
> Du 2 juillet au 29 août 2021: surveillance de 11h00 à 19h00
> Du 30 août au 19 septembre 2021 : surveillance de 12h30 à 18h30
Les nageurs sauveteurs CRS seront présents sur la plage pour la surveillance du 2 juillet au 29 août 2021.

Bel été à tous en sécurité !

Nageur Sauveteur Junior

Sur notre plage cet été, nous avons la chance de croiser deux jeunes Labennais qui participent au programme Nageur Sauveteur Junior. Ce programme consiste en un stage d'observation au sein du poste de secours afin de découvrir le métier de nageur sauveteur côtier.

Nous avons été très enthousiastes à l'élaboration de ce projet instauré par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL) en collaboration avec le club de sauvetage côtier de Capbreton et la commune de Labenne.

Un nouveau véhicule à la plage

Le sable de notre plage présente bien des particularités souvent……changeantes…ou mouvantes !
Les saisons passées nous l'ont prouvé.
On peut s'attendre cette année à une affluence accrue sur notre littoral suite à la levée des restrictions. Plus la plage est fréquentée, plus la configuration de la plage change au gré des marées et plus il devient difficile de circuler pour le véhicule de secours.

Après moult réflexions, concertations et essais avec d'autres communes voisines (6) confrontées aux mêmes difficultés, le choix s'est porté sur un véhicule de type buggy.

Véhicule court qui offre une meilleure visibilité de conduite, est moins polluant et permet une meilleure accessibilité pour les sauveteurs. Il a été adapté et équipé en collaboration étroite avec les chefs de poste, de manière à répondre au mieux à leurs besoins.

Tout cela à un coût maîtrisé !

La Police Municipale
prête pour la saison

La même équipe que l'année dernière sera sur le pont cet été : nos 2 policiers municipaux soutenus par 2 saisonniers ATPM (Agent Temporaire de Police Municipale).

Un numéro de téléphone portable et un numéro fixe sont mis à disposition pour toutes les personnes voulant contacter la Police Municipale de la commune pour des informations ou une intervention.

06 76 28 79 98 / 05 59 45 61 29

Horaires d'ouverture ÉTÉ (21 juin au 04 septembre)

Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi
07h00 > 20h00

Lundi / Samedi
13h00 > 20h00

Tout objet trouvé sur la voie publique, dans un lieu public ou dans un lieu ouvert au public sur le territoire de la commune doit être déposé et déclaré auprès de la police municipale.

Le délai de conservation par la Ville des objets trouvés dépend de leur nature. De même, toute personne ayant perdu un objet peut en faire la déclaration auprès de la police municipale.

La déclaration, le dépôt des objets trouvés et leur récupération sont des services gratuits.

Il est procédé à un inventaire détaillé du ou des objets, puis à leur enregistrement.

Si la personne qui a trouvé l'objet souhaite en avoir la garde jusqu'à réclamation par son propriétaire, la police municipale en fait état et elle émarge un récépissé.

>> Pour récupérer un objet perdu : lorsque l'identité du propriétaire de l'objet est connue, la police municipale prévient rapidement ce dernier. Le propriétaire doit ensuite se présenter pour récupérer l'objet ; il doit prouver son identité et la propriété de l'objet.

>> Objets perdus dans un commerce : contactez celui-ci en premier lieu.

>> Vélos perdus ou volés : en cas de découverte d'un vélo, contactez la police municipale. Pour les vols de vélo, il convient de déposer plainte auprès de la police nationale.

| Contacts |
Police municipale
Maison des Services « La Pradette » 40530 Labenne

police@ville-labenne.fr
05 59 45 61 29 / 06 76 28 79 98

Nouveaux panneaux
d'information à la plage

Placés à divers endroits, ces panneaux rappellent à tous, locaux comme touristes, les dangers du littoral et quelques règles simples à respecter. À l'initiative de la SMGBL, on retrouve cette signalétique sur toute la côte landaise.

Profitez de la plage mais en toute sécurité !

Année blanche

La saison culturelle 2020/2021 s'est terminée avant même de commencer. La fin des Automnales saison 5 et la totalité de la saison 6 n'ont pu accueillir ni artiste ni public.

Tout le monde en connaît la raison et nous n'allons pas ici revenir sur les causes, mais simplement en regretter les conséquences.

La culture dans son ensemble a beaucoup souffert de cet état de fait et nous, commune, avons pour mission de soutenir et diffuser les artistes autant que nos moyens le permettront.

Alors mettons-nous au travail dès maintenant, et que revive enfin le spectacle vivant et l'art sous toutes ses formes !

MAXI #3

PARCOURS ARTISTIQUE
DU VENT DANS LES DUNES

PAULINE CASTRA | CHRISTOPHE CLOTTES | ESTELLE DESCHAMP
MARIE LABAT | MEHDI MELHAOUI | THIBAULT TOURMENTE | SÉBASTIEN VONIER
Moondog on the streets | Opéra des Landes
Conférences, visites commentées | Chasses au trésor, ateliers dessin

© Estelle Deschamp

© Mehdi Melhaoui

© Pauline Castra

© Sébastien Vonier

MAXI #3

La manifestation d'art contemporain Maxi fait de la résistance, sa troisième édition annulée l'an dernier est quand même de retour en cette fin de printemps 2021.
Programmée à l'origine autour de la chapelle Ste Thérèse à l'océan, elle a déménagé au théâtre de verdure, sans pour autant en changer son thème autour de l'art et l'archéologie.
Un parcours artistique baptisé « Du vent dans les dunes » donnant à contempler les diverses traces de l'activité humaine revisitées par sept artistes Aquitains. L'exposition restera ouverte au public jusqu'au premier août inclus.

PROGRAMME

Informations et réservations au 06 80 68 80 38. www.la-maison.org

vendredi 4 juin	• 18h	→ inauguration → fronton
samedi 5 juin	• 11h	→ visite commentée → fronton
samedi 12 juin	• 11h	→ visite commentée → fronton
mardi 15 juin	• 10h	→ croquis en pleine nature → théâtre de verdure
samedi 19 juin	• 15h	→ chasse au trésor → théâtre de verdure
	• 15h	→ visite à 2 voix art & archéologie des Landes → fronton
dimanche 20 juin	• 10h	→ croquis en pleine nature → théâtre de verdure
samedi 26 juin	• 11h	→ visite commentée → fronton
mercredi 7 juillet	• 10h	→ chasse au trésor → théâtre de verdure
vendredi 9 juillet	• 18h	→ conférence site préhistorique de Brassempouy → ancienne mairie
samedi 10 juillet	• 11h	→ visite commentée → fronton
mardi 13 juillet	• 10h	→ croquis en pleine nature → théâtre de verdure
samedi 17 juillet	• 11h	→ visite commentée → fronton
	• 21h	→ concert Moondog on the streets → théâtre de verdure
mercredi 21 juillet	• 21h	→ concert Opéra des Landes → théâtre de verdure
samedi 24 juillet	• 11h	→ visite commentée → fronton
samedi 31 juillet	• 11h	→ visite commentée → fronton

ÉVÉNEMENTS

VENDREDI 9 JUILLET / 18H / ENTRÉE LIBRE > ANCIENNE MAIRIE

« LE SITE PRÉHISTORIQUE DE BRASSEMPOUY »
CONFÉRENCE PAR JOHANNE VIOLLEAU (MÉDIATRICE AU PRÉHISTOSITE)
Présentation de ce site archéologique emblématique des Landes, connu grâce à la découverte en 1894 de la Dame à la capuche, statuette taillée dans de l'ivoire de mammouth haute de de 3,65 centimètres.

SAMEDI 17 JUILLET / 21H / ENTRÉE LIBRE > THÉÂTRE DE VERDURE

MOONDOG ON THE STREETS (DUO STÉPHANE GARIN & THOMAS BONVALET)
Œuvre-monde, la musique de Moondog (1916-1999) abolit les frontières entre les genres ; elle mélange les canons de la musique baroque aux pulsations des danses amérindiennes, lance des ponts entre le savant et le populaire, emprunte autant aux formes classiques qu'au jazz, à la pop ou aux musiques extra-occidentales. A partir de l'hiver 1949, pendant 25 ans, Moondog joue dans les rues de New-York. En 2021, Stéphane Garin et Thomas Bonvalet rendent hommage à ce répertoire singulier.

MERCREDI 21 JUILLET / 21H / ENTRÉE LIBRE > THÉÂTRE DE VERDURE

« LE GÉNIE AUX PORTES DE LA FOLIE » QUINTETTE VOCAL A CAPELLA
Dans le cadre du Festival Opéra des Landes, l'ensemble Tarentule interprète le *Livre quatrième de Madrigaux pour 5 voix* de Carlo Gesualdo (1596). Les madrigaux sont des formes anciennes de musique polyphonique profane, écrits en Italie à la Renaissance. D'un style audacieux, les *Madrigaux* de Gesualdo résonneront au milieu des pins. Olivier Tousis, directeur artistique.

Programme complet disponible en ligne
https://fr.calameo.com/read/005527212357c96fee938

Les spectacles de l'été

Les Plages Musicales seront bien de retour les vendredis soir de Juillet et Août comme il est devenu de tradition maintenant. La programmation de notre partenaire LMA sera toujours éclectique et de qualité, mêlant styles musicaux contemporains avec un seul objectif : faire groover le front de mer. À noter tout de même que le concert du vendredi 6 août est avancé au mercredi 4, le Banana Festival se déroulant au théâtre de verdure les 6, 7 et 8 août.

Les autres mercredis de l'été « Les Plages Ouvertes » seront un nouveau rendez de début de soirée qui feront la part belle au spectacle vivant en mélangeant les styles et en privilégiant les artistes du cru. À noter le concert de l'Opéra des Landes au théâtre de verdure le mercredi 21 juillet.

Soyez fidèles au rendez-vous, encore et toujours au soutien du spectacle vivant !

PLAGES MUSICALES

En partenariat avec l'association **L**andes **M**usiques **A**mplifiées

19H00 - TOUS LES VENDREDIS

Juillet		Août	
Vendredi 09 Juillet	Many Years After - Rock'N'Roll	**Mercredi** 04 Août	One Rusty Band - Blues / Rock
Vendredi 16 Juillet	Jezekl Project - Nu Soul / Hip Hop / Funk Pollen - Chanson/Pop/Folk - **19h>23h**	Vendredi 13 Août	Billiz - Rock - Rock'N'Roll Mafia Sofa - Rock - Rock'N'Roll - **19h>23h**
Vendredi 23 Juillet	Shelt-er - Electro /Pop	Vendredi 20 Août	Two Hugs - Folk
Vendredi 30 Juillet	Nanette Drake Acoustic Band Pop Acoustic		

PLAGES OUVERTES

21H00 - TOUS LES MERCREDIS

Juillet		Août	
Mercredi 07 Juillet	Bourbon Street - Jazz New Orléans	Mercredi 04 Août	One Rusty Band - Blues / Rock - **19h00**
Mercredi 14 Juillet	Shanteona - Choeur d'hommes	Mercredi 11 Août	Cie. TORTILLA - "Magasin Zinzin"
Mercredi 21 Juillet	Opéra des Landes (au THÉÂTRE DE VERDURE)	Mercredi 18 Août	Bourbon Street - Jazz New Orléans
Mercredi 28 Juillet	Andropause band - Brass Band	Mercredi 25 Août	Solycate - Théâtre d'impro

Led - Ferey Caryl / Avant elle - Krawczyk Johanna / Le grand jeu - Swift Graham / L'ami arménien - Makine Andreï / Je n'ai plus le temps d'attendre - J-Louis Fournier / L'évangile des anguilles - Patrick Svensson / Les fragiles - Maud Robaglia / Héritage - Dani Shapiro / La face nord du coeur - Dolores Redondo / Pastel - Olivier Bleys / Le lien - Emma Millet / Solitudes - Niko Tackian / L'inconnue de la Poste - Florence Aubenas / La grande épreuve - Etienne De Montety / Lost man - Jane Harper / Une confession - John Wainwrigth / Siglo - Ragnar Jònasson / Piège nuptial - Douglas Kennedy / Les caves du potala - Dai Sijie / Les bleus étaient verts - Alain Jaspard / La chasse - Bertnard Minier / Trois - Valérie Perrin / L'Odyssée des gènes - Evelyne Heyer

N'oublie jamais d'où tu viens *Chantal Risbecq*

La traversée du temps – Paradis perdus *Eric E. Schmitt*

La datcha *Agnès Martin-Lugand*

Les enfants sont rois *Delphine De Vigan*

Rien ne t'efface *Michel Bussi*

Du nouveau au stade Robert Dicharry

Depuis plusieurs années, la municipalité s'attelle à redonner des couleurs au stade Robert Dicharry.

Après l'éclairage du terrain d'honneur, la création du terrain synthétique, la rénovation des anciens vestiaires pour les plus jeunes et d'autres aménagements divers, les membres du club, soutenus par les élus, ont souhaité la création un nouvel investissement d'avenir.

Ainsi, les **travaux de construction de 2 tribunes incluant de nouveaux vestiaires et un espace pédagogique ou de réunion commenceront début octobre 2021**.

Ces 2 bâtiments seront situés entre le terrain d'honneur et le terrain synthétique.

La fin des travaux est prévue pour le mois de juin 2022.

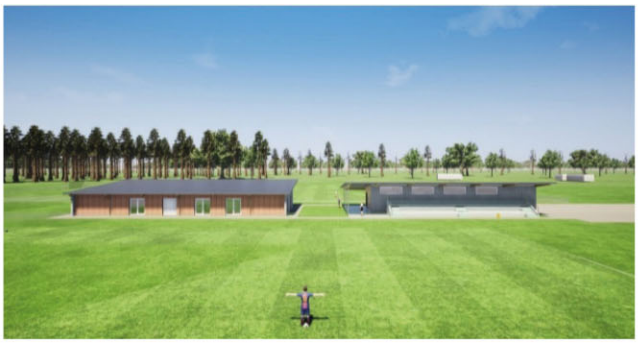

Une labennaise aux JO

Madeleine Larcheron, jeune labennaise de 15 ans, représentera la France en skateboard pour les premiers Jeux Olympiques de l'histoire de cette discipline.

Elle sera également la plus jeune membre de la délégation française tous sports confondus !
Nous lui souhaitons le meilleur et pourquoi pas ramener une belle médaille !

Bulletin Municipal : Madeleine, ça fait quoi de représenter la France aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo ?

Madeleine Larcheron : Bonjour, je ne sais pas trop, pour moi ça va être une compétition comme celles que j'ai l'habitude de faire. On sera même moins nombreuses...on se connaît tous et toutes, ça va être un bon moment je crois.

BM : Rêvez-vous d'une médaille ?
ML : Déjà me qualifier pour participer, c'est cool. Surtout à mon âge. Ça a été assez long puisque ce sont des compétitions qualificatives depuis 2 ans. Donc je vais faire comme d'habitude, c'est à dire le mieux possible mais je connais le niveau des filles et déjà être là c'est parfait.

BM : Pourquoi le skate ? Comment vous est venue cette passion ?
ML : Un park a ouvert à Capbreton et je passais devant pour aller à l'école du cirque. Un jour j'ai voulu essayer et je n'ai plus arrêté. Pourquoi le skate : parce que ça ressemble à tout ce que j'aime, on se dépasse, on s'amuse, on se fait peur et surtout ça m'a permis de rencontrer des personnes qui sont devenues bien plus que des amis.

BM : Comment conciliez-vous vie de famille, vie scolaire, vie d'une jeune femme de 15 ans et vie de sportive de haut niveau ?
ML : Ça va, il y a des périodes où je suis pas mal absente mais je rattrape et ça se passe bien. Je vois mes amis sur le park donc ça n'est pas compliqué à concilier... Quand je pars en compétition ma mère m'accompagne, c'est important parce que grâce à ça je ne m'occupe de rien d'autre que de skater.

BM : Enfin, que pensez-vous du skatepark de Labenne ?
ML : J'y allais souvent quand j'ai commencé à skater, surtout que je fais du bowl et du coup je l'avais à 5mn de chez moi. Et puis il y a deux côtés dans le bowl de labenne : un vraiment bas pour débuter et l'autre un peu plus haut. Maintenant j'ai besoin que ce soit un peu plus grand pour progresser mais l'idéal c'est de changer de park sans arrêt finalement...

Le Banana Festival
fait son grand retour cet été !

Après la période difficile que nous venons de traverser, il est vraiment temps que la culture (re)vive cette année !

La deuxième édition du Banana Festival se tiendra les 6,7 et 8 août 2021 au Théâtre de Verdure de Labenne. Les organisateurs tiennent particulièrement à proposer une parenthèse festive au cœur de nos pins landais. Cette organisation, sur 3 jours, permet au festival d'avoir lieu tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Toute l'équipe du Banana est au travail pour satisfaire chacun des festivaliers ! Petits et grands, familles et amis, chacun y trouvera son compte : différents styles de musique seront présents du rock, au funk, au hip-hop en passant par la cumbia !

Pour cette édition, la billetterie est en ligne avec deux pass différents :

>> Pass 1 jour
(vendredi ou samedi ou dimanche)

>> Pass 3 jours
(vendredi, samedi et dimanche)

La billetterie est accessible sur internet

www.banana-festival.fr/billetterie

Pour ne rater aucune information :

>> rendez-vous sur Facebook Banana Festival

>> Instagram @bananafestivallabenne

Infrastructures communautaires MACS

>> Voiries

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) a approuvé le 25 mars dernier une liste d'opérations de voirie.

PPI voirie :

>> **25 millions d'euros** affectés à la voirie dont 12 millions d'euros pour les travaux de pérennité (entretien des voies)

>> **2 catégories de travaux** :

- L'aménagement pour un meilleur partage de la voirie entre les différents modes de déplacement, en sécurisant les circulations
- La pérennité des voiries et ouvrages liés représentant les travaux d'entretien ou de réfection à l'identique pour maintenir le réseau en bon état d'usage et de sécurité

Pour Labenne, 4 opérations (de réaménagement ou de requalification) sont retenues par MACS avec un montant prévisionnel pris en charge par MACS d'un peu plus d ' **1 million €** :

> **Avenue Jean Lartigau** (Études et Travaux)
> **Allée de l'Hélio Marin / Allée des Pyrénées**
> **Rue du Marais** tranche 2
> **Rue des Pins** 1ère tranche : études préalables

>> Schéma cyclable

Entre 2011 et 2020, la 1ère génération de schémas cyclables a permis l'aménagement d'un réseau de voies vertes et voies partagées de **130 kms pour un investissement de la communauté de communes de plus de 13 millions d'euros**.

Les déplacements du quotidien

Ce réseau participe à l'attractivité du territoire et permet aux habitants de se déplacer à pied ou à vélo de manière sécurisée. Les enjeux environnementaux ont mis en valeur la pertinence et la nécessité du vélo pour les déplacements du quotidien. Le maillage cyclable à organiser sur le territoire doit être défini en fonction des besoins de déplacement et les aménagements à réaliser répondent à plusieurs stratégies :

>> **Consolider** les aménagements existants et maintenir le niveau d'entretien

>> **Conquérir** : chercher la part modale du vélo sur les itinéraires dominés par la circulation automobile

>> **Densifier** en étoffant le maillage local notamment en délestant les axes déjà très fréquentés

Pour répondre à ces différents objectifs, MACS a adopté, **pour la période 2021-2026, un nouveau schéma cyclable. 6,5 millions d'euros** seront consacrés à ce schéma. Labenne est en avance dans le maillage « inter quartiers » mais des priorités ont été définies.

Concernant la commune de Labenne : la liaison Labenne / Capbreton et la liaison Marais / Bourg d'Orx.

MACS
Communauté de communes
MaremneAdour Côte-Sud

NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE A FÊTÉ SES 75 ANS

Nombreux sont ceux qui pensent qu'elle a toujours existé et qu'elle existera toujours, tant elle fait partie intégrante du quotidien de chacun.

Cette conquête majeure du monde du travail a vu le jour en Octobre 1945 dans une France ruinée après 4 années d'occupation par l'Allemagne nazie. Le besoin de protection sociale à l'issue de la seconde guerre mondiale et le rapport de force ont contribué à bâtir un système de sécurité sociale. Cette originalité française est basée sur le lien entre salariés, entreprises, travail, création de richesses et cotisations sociales. Elle trouve sa justification dans un souci élémentaire : garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.

Ses principes fondamentaux ont été l'Unicité : institution unique et obligatoire ; l'Universalité : couvrir tous les citoyens ; la Solidarité : pierre angulaire du système ; la Démocratie : gérer par les intéressés.

Ce système obligatoire fondé sur des cotisations patronales et ouvrières, couvrant l'ensemble des risques sociaux a été complété par les allocations familiales et le risque « accident du travail ».

Ce dispositif basé sur la solidarité se voulait universel. Néanmoins, il ne le sera pas complètement entre autres du fait des non-salariés (professions libérales, commerçants, paysans, artisans) qui, après avoir donné leur accord, se retirent et organisent leur propre système en 1948.

La Sécurité sociale entend rendre la société plus juste en faisant des prestations sociales l'instrument de larges transferts sociaux : les prestations sont égalitaires, tandis que les cotisations sont proportionnelles aux salaires.

Malheureusement, avant même sa création, la Sécurité sociale sera l'objet d'affrontements. Tout au long de son existence, ils ne cesseront de se multiplier sous l'action conjointe du patronat et du pouvoir politique. Ces attaques prendront la forme de plans particuliers pour la Sécurité sociale ou de projets de loi, parfois des rapports qui feront l'objet de dispositions dans le droit français. Tous ont comme caractéristique de vouloir porter atteinte au contenu du système de protection sociale. Souvent les arguments présentés sont des déficits 5.4 milliards en 2019 ; 5.1 milliards en 2020 ! La réalité est tout autre : excédent de 11 milliards en fait pour 2019. Elle est d'ailleurs en excédent depuis 2014 !
Avec la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui il est plus que jamais nécessaire de se réapproprier ce qui avait été conquis et d'intégrer les « nouveaux risques, intégrer l'assurance chômage, supprimer toutes les exonérations, tendre vers les 100% de remboursement… »

Notre Sécu est toujours une idée révolutionnaire ! Toujours une idée neuve. Elle est vitale.

Pour Labenne avec vous
(Texte sous la responsabilité de leurs auteurs)

MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de 8h45 à 12h / 13h30 à17h30 - le vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Permanence Accueil (sauf l'été) le samedi matin de 10h à 12h.
Tél : 05 59 45 46 60 / Fax : 05 59 45 80 00
www.ville-labenne.fr mairie@ville-labenne.fr
Service Urbanisme : uniquement sur RDV les lundis, mercredis et vendredis de 09h à 12h00
Services Techniques : 05 59 45 70 22
Centre Communal d'Action Sociale : 05 59 45 46 60
Guichet Unique : 05 59 45 46 60 / 05 59 45 61 94
Restaurant Municipal bourg : 05 59 45 49 67
Restaurant Municipal Océan : 05 59 45 85 92
Maison de l'enfance Les Diablotins : 05 59 45 69 84
Halte-garderie les Fripouilles : 05 59 45 85 91
Accueil de Loisirs Loustics 7/12 ans : 05 59 45 70 51
Accueil de Loisirs Pitchouns 3/6 ans : 05 59 63 05 39
Accueil de Loisirs Moussaillons 3/12 ans : 05 59 45 85 93
Espace Jeunes : 05 59 45 68 66 / 06 08 21 78 68
Bibliothèque Municipale : 05 59 45 67 54
Assistant Social : 05 58 72 26 61
(Prise de rendez-vous tous les jours de 9h00 à 10h00 au 05 58 72 26 61)

ENCOMBRANTS - 3ème mercredi de chaque mois

La Mairie vous propose de venir chercher à votre domicile,tous les objets volumineux que vous voulez jeter et qui ne tiennent pas dans une voiture. Prendre contact à l'accueil de la mairie : 05 59 45 46 60

Déchetterie LABENNE
Lundi au samedi 8h/12h - 13h30/ 18h
Route d'Ondres - ZA Berouhague
SITCOM 40 www.sitcom40.fr 05 58 72 03 94

BUREAU DU TOURISME - Rue des écoles.
Lundi au vend. : 9h30/12h30 (Novembre à Mars)
Lundi au vend. : 9h30/12h30 - 14h/17h (à partir d'Avril) / **05 59 45 40 99**
labenne@landesatlantiquesud.com
www.tourisme-labenne.com

LA PRADETTE

Police Municipale 05 59 45 61 29 / 06 76 28 79 98
Permanence sur rendez-vous
RSI (Régime Social des Indépendants) 3648
3e lundi du mois de 9h à 16h - sur rdv par téléphone ou via le site RSI AQUITAINE
ADAVEM (Aide aux victimes et médiation) 05 58 06 02 02
Juillet / Août > Mercredi de 16h30 à 18h00
Reste de l'année > 4ème jeudi du mois de 16h à 18h

PERMANENCES

Conciliateur de Justice :
M. GENAUX Sur rendez-vous
05 58 72 49 74 ou 05 58 72 70 75
Relais Assistantes Maternelles (RAM)
LABENNE : jeudi sur rendez-vous
Cécile Daugas : 06 77 13 98 40
Marie Guédon : 06 76 06 52 03
ST VINCENT DE TYROSSE : PMI Espace Grand Tourren – 05 58 77 06 48
CAPBRETON : L'Escale Info 17 av. Georges Pompidou 05 58 41 09 51
Halte Garderie Intinérante (HGI)
Renseignement et inscription 07 86 72 52 74
Accueil Médiation et Conflits Familiaux
À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 46 39 00
Mission Locale de Landes
À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 5849 30 93
Écrivains publics, assistants aux démarches
> Salle A (ancienne Mairie) les Jeudis de 13h30 à 15h30 / ou sur rdv à la Mairie 05 59 45 46 60
> Escale Info de CAPBRETON sur rdv 05 58 41 09 51
CIDFF Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
À l'Escale Info de CABRETON sur rdv 05 58 91 57 51

ECOLE MATERNELLE BOURG 05 59 45 43 65
ECOLE PRIMAIRE OCEANE 05 59 45 85 90
ECOLE ELEMENTAIRE BOURG 05 59 45 47 79
COLLEGE 05 59 45 80 80
CONSERVATOIRE DES LANDES
Antenne Côte Sud 05 58 77 10 00

INFORMATIONS

La Boutique de la Famille, labellisée par le Ministère «Point Info Famille», informe, conseille et oriente dans tous les domaines de la vie quotidienne : éducation, enfants, santé, loisirs, logement... Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à tous.
Boutique de la Famille 05 58 06 15 15
Rue Dominique de Gourgues - 40000 Mont de Marsan

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Sur rdv le lundi et vendredi à l'Escale Info / Demande de 09h à 16h 0810 25 40 10
CARSAT (Ex CRAMA) : 3960 (gratuit)
Sur rendez-vous
DAX – 158 av St Vincent de Paul
ADIL (Information sur le logement) :
ST VINCENT DE TYROSSE
Espace Grand Tourren 9h30 - 12h.
2e mercredi de chaque mois
NOTAIRES INFOS : 05 58 41 09 51
CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 1e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)
HUISSIERS : 05 58 41 09 51
CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le 3e vendredi du mois sur rendez-vous (sauf juillet/août)
AVOCATS INFOS : 05 58 41 09 51
CAPBRETON l'Escale Info - 17 av Georges Pompidou. Le dernier vendredi du mois sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 (sauf juillet/août)
SOUSTONS Pôle Social 05 58 41 44 76
Bât. B 14 av du Maréchal Leclerc. Dernier vendredi de chaque mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 (sauf juillet/août)
ADMR 05 58 72 44 65
(Aide à Domicile en Milieu Rural)
Chenil Birepoulet 05 58 41 04 73
fourrière / pension **06 33 34 74 47**
Refuge SPA 06 33 34 74 47 / 07 88 47 05 98
SITCOM 05 58 72 03 94
LA POSTE 36 31
GARE SNCF 36 35
RDTL
DAX 05 58 56 80 80
BAYONNE 05 59 55 17 59
FRANCE TELECOM 08 00 10 14 40
DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIES
Dépannage électricité 09 72 67 50 40
Dépannage gaz 05 58 72 31 52
L.E.A 05 59 45 40 00
Dépannage/Urgence 06 87 66 44 02

GENDARMERIE 17
Communauté de brigades 05 58 72 74 00
POMPIERS 18
Capbreton 05 58 72 11 80
POSTE DE SECOURS 18
MNS (plage été) 05 59 45 77 75
SAMU/URGENCE 15

CENTRE ANTIPOISON Bordeaux 05 56 96 40 80
CENTRES HOSPITALIERS
Bayonne 05 59 44 35 35
Dax 05 58 91 48 48

CABINET MEDICAL
1, Allée du Hapchot 05 59 45 40 46

CHIRURGIENS DENTISTES
Dr FERRAN DESTANDAU 05 59 45 70 99
Dr PAILLER GOURGUES - LAGAN 05 59 45 40 22
Dr SCOFFIER BREVET 05 59 45 78 97
Dr CAZEAUX 05 59 48 33 73
Dr REBER 05 59 45 40 46

INFIRMIER(E)S
Carole NOVIO 06 03 55 89 13
Elodie DENOYELLE 06 03 26 80 94
Caroline ARINO 05 59 45 40 01
Françoise BARROSO 05 59 45 68 08
Karine HAMEL PETIT 05 59 45 41 07
Delphine THEVENIOT 05 59 45 40 01
Aurélie MERCKELBAGH 06 84 80 40 08
Arnaud BERTHEVAS 07 88 36 28 35

CABINET INFIRMIERS
TOUJA, LANDABURU, POMAREZ, BARUSA
06 78 60 15 57
ESCALANTE, CAZARES
07 85 47 89 28 / 05 85 47 61 63

SAGE-FEMME
Mme AUROY 06 65 23 55 61

MASSEURS KINESITHERAPEUTHES
M. BODDEN 06 71 27 35 63
M. DUHA 05 59 45 77 45
Mme LAPEGUE 05 59 45 77 45
Mme KERISIT 05 59 45 46 47
Mme BOLLE 05 59 45 46 47
M. DURANTON 05 59 03 17 53
M. MUYLLE 05 59 15 50 78
Mme LOGGHE / Mme TRAIL 05 59 15 50 78
06 51 54 01 10

OSTEOPATHES
M. TESTAS 06 85 84 59 03
M. GUET 05 59 45 42 45 - 06 10 34 30 98
Mme MAURIES 06 43 49 41 47
Mme DALBON 06 82 82 75 58

NATUROPATHE
Mme BAUDOIN 06 87 14 38 67
Mme THEPPE 06 64 61 77 47

PEDICURE PODOLOGUE
Mme DE LAVERGNE 05 59 45 74 22
M. BOCHET 05 59 55 35 98

PSYCHOLOGUE - SOPHROLOGIE
Mme LIOTTIER 06 15 18 28 78
Mme DUARTE 06 82 19 75 92
Mme ATHANÉ 05 59 25 79 52
M. HUMETZ 06 22 37 68 29
Mme DURIEZ 06 09 89 18 45

ORTHOPHONISTE
Mme FRANCOIS 05 59 45 78 16
Mme TOMASELLA 06 86 84 48 94

O.R.L. PHONIATRIE
Dr Philippe LEROY 05 59 25 58 22

AUDIOPROTHÉSISTE
Sonance Audition 09 52 87 40 13

PHARMACIE
Pharmacie BENTOLILA 05 59 45 40 34

OPTICIEN
LABENNE OPTIQUE / Mme MORICHERE 05 59 45 64 61
GÉNÉRAL D'OPTIQUE 05 59 52 93 11

VETERINAIRE
Catherine ROYANT CLAVERIE 05 59 45 67 18
Mme PANDART

Mariages

09/01/2021
BERGERET Sandrine, Anne, Jacqueline
HOUCHARD Olivier, Jean-Philippe

23/01/2021
DUTSCHMANN Irene
DARCEL Christian

Naissances

21/11/2020
BEATTIE Finn, Alasdair

27/11/2020
ECHEVESTE Leandro

28/11/2020
WINTER Jonathan, Emil

29/11/2020
KOROTKEVITCH Lola, Nina, Alix

29/11/2020
RAVASCO Edène, Isabelle

04/12/2020
HAERTER HERTER Vaiana

04/12/2020
HANISCH Helene, Ylvi

08/12/2020
CHAVES CALANDRI Ezio, Daniel, Diego

09/12/2020
FAUCHER Esteban, Benoist, Franck

17/12/2020
GOMEZ DE MIRANDA Erin, Nathalie, Muriel

24/10/2020
MAROT Louise Hereiti Marie

19/12/2020
MASSIQUET LACOUTURE Azylis

06/01/2021
VERRIER Iris, Anna

19/01/2021
JALOWIECKI Maxine, Sylvaine, Delphine

04/02/2021
DANJOU Maé, Lou, Aïna

05/02/2021
PAILLAUGUE Paul, Marius

16/02/2021
TORRES SIVY Axel

24/02/2021
ORTIZ Lyana

01/03/2021
BOYER Eden

01/03/2021
SAINT-MARTIN Noah

04/03/2021
ARRAZAT Charline

05/03/2021
LEMBEZAT GUERY
Lucas, Cédric, Jean-François

10/03/2021
GAFFORI Nino, Charles

12/03/2021
TÉTON CLÉMENT Mila, Ambre

31/03/2021
CABOCHE Maylann, Timöé

06/04/2021
MELLERIN Max, Pierre, Dominique

15/04/2021
PAYSE Raphaëlle, Rose

02/05/2021
BARDIES JOLI Paul

Décès

22/11/2020
GARCIA Christiane, Dolorès, Georgette
Veuve DUPONT

22/11/2020
VIGNERON Marcel, Pierre
Veuve MALET

13/12/2020
GIRONES Pierrot

18/12/2020
JIMENEZ Patrick

19/12/2020
LAVIGNE Odette, Catherine
Épouse LAURON

30/12/2020
PALME Francis, jean, Laurent

31/12/2020
BUSSIERE Colette, Marie, Ernestine, Paule
Veuve DROSNE

01/01/2021
GERARD Pierre

05/01/2021
BARBERO Maria Agustina
Veuve BACHE

08/01/2021
BOUTHIER Claudine, germaine, Henriette

21/01/2021
CAMACHO Antoine, Guy

21/01/2021
DURAND Laure, Jacqueline
Epouse LAFITTE-HOUSSAT

26/01/2021
BOURDALES Caroline, Bernadette

26/01/2021
BLIES Pierre, Jean

05/02/2021
DUFAU Michel, Auguste

06/02/2021
JEOFFRE Claude, Louise
Veuve CAPDEVIELLE

13/02/2021
AMILIEN André, René, Auguste

17/02/2021
GRILLOT Jean-Claude, Pierre

18/02/2021
VERGNAUD André, Louis, Albert

03/03/2021
LATOUR Emma, Jeanne, Marie
Veuve ZAFRA

06/03/2021
GASAN Aurore, Nicoline, Eugénie

10/03/2021
LE MESLE Alain, Yves

02/04/2021
CAPDEVIOLLE Danielle, Christiane

15/04/2021
HELOU André, Louis

20/04/2021
LANGOUANERE Lucia, Anna
Veuve BARROUMES

22/04/2021
BOLARD Francis, Alain, Pierre

23/04/2021
MONTALIBET Andrée, Paulette
Veuve BUN

26/04/2021
DISCAZAUX Joseph

02/05/2021
PEREIRA Deolinda - Veuve NUNES

Nouveaux **ACTEURS économiques** labennais

VIELLE Esther
NETTOYAGE DE BUREAU
vielle.esther@gmail.com

MAXIME NETTOYAGE
Entretien / nettoyage
10 bis, Avenue de la plage
40530 LABENNE / 07 88 12 83 98
max.nettoyage40@gmail.com

LORRAIN Johan
Aromathérapie
06 14 15 39 74
aromatherapy_wellbeing@protonmail.com

IAD IMMOBILIER
Delphine GLIZE
06 31 12 16 72
delphine.glize@iadfrance.fr

SYMBIOSE CANINE
Éducation canine
06 66 63 76 26
symbiosecanine@gamil.com

MA KINÉSIOLOGIE
LOUMIET Claire
06 08 37 27 92

PCR Peinture / Créaton / Rénovation
Christophe ROUGEOT
06 01 19 74 98
pcrpeinture@gamil.com

BAUDOIN Christine
Distributeur maison ossature bois
ADEMEURE
06 87 14 38 67
christine.baudoin@ademeure.fr

LABENNE ORTHODONTIE
Orthodontie enfants et adultes
05 33 09 07 68
labenneorthodontie@gmail.com

TAUPE SOLUTION
Romain DUPONT
06 33 01 11 95
delphine.glize@iadfrance.fr

BOULANGERIE MARTIN
Fabrication artisanale
74 ter, Ave. Général de Gaulle - LABENNE
05 59 03 13 11

BOXE 1
AULHIAC PEINTURE
Artisan peintre
contact@aulhiac-peinture.com
06 18 96 41 96

BOXE 2
ENO CARRERE Fabrice
Plombier
fabrice.eno@aliceadsl.fr
06 30 29 92 91

BOXE 3
MALAVAN BOX
Fabrication d'aménagements sur mesure et amovibles de véhicules
Fabrication de Flight Case
contact.malavan@gmail.com
06 20 12 64 48
www.MalavanBox.com
facebook.com/MalavanBox

BOXE 4
OCEAN BIKE
Vente, réparation/révision de cycles et vélos à assistance électriques (VAE Bosch et Shimano) et vente pièces/accessoires pour cycles et cyclistes
oceanbikelab@gmail.com

BOXE 5/6
AMR atlantic menuiserie rénovation
Pose de menuiserie
alunnopose@gmail.com
06 33 24 22 40

ACHETONS LOCAL
SOUTENONS
NOS COMMERCES LABENNAIS
&
NOTRE MARCHÉ DU TERROIR
TOUS LES JEUDIS DE 16H30 À 19H30
LABENNE
Marché du Terroir
Du producteur à votre assiette
LABENNE
Nature Océane
Création graphique : Service communication - Mairie de Labenne

JUILLET // AOÛT 2021

LABENNE

Les Plages musicales

En partenariat avec l'association **L**andes **M**usiques **A**mplifiées

19H00 - TOUS LES VENDREDIS

ESPLANADE DE LA PLAGE CENTRALE

GRATUIT

09/07 Many Years After - Rock'N'Roll

16/07 Jezekl Project - Nu Soul / Hip Hop / Funk

Pollen - Chanson/Pop/Folk

23/07 Shelt-er - Electro /Pop

30/07 Nanette Drake Acoustic Band
Pop Acoustic

04/08 One Rusty Band - Blues / Rock
(mercredi)

13/08 Billiz - Rock - Rock'N'Roll

Mafia Sofa - Rock - Rock'N'Roll

20/08 Two Hugs - Folk

Les Plages Ouvertes

21H00 - TOUS LES MERCREDIS

ESPLANADE DE LA PLAGE CENTRALE

07/07 Bourbon Street - Jazz New Orléans

14/07 Shanteona Choeur d'hommes

21/07 Opéra des Landes
(au THÉÂTRE DE VERDURE)

28/07 Andropause band - Brass Band

04/08 One Rusty Band - Blues / Rock
(19h00)

11/08 Cie. Tortilla - "Magasin Zinzin"

18/08 Bourbon Street - Jazz New Orléans

25/08 Solycate - Théâtre d'impro

05 59 45 46 60 mairie@ville-labenne.fr www.ville-labenne.fr Ville de Labenne (Page Officielle) PanneauPocket / Labenne - 40530